

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU CLUB DE PARIS ET DE L'IIF

### COLLABORATION DES CRÉANCIERS OFFICIELS ET PRIVÉS POUR SOUTENIR L'INITIATIVE DE SUSPENSION DU SERVICE DE LA DETTE APPROUVÉE PAR LE G20 ET LE CLUB DE PARIS

**Paris et Washington D.C., le 30 avril 2020** - *Les représentants de créanciers officiels et privés ont publié la déclaration commune suivante, suite à une réunion virtuelle extraordinaire du Club de Paris et de l'Institute of International Finance (IIF) pour discuter de l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD) approuvée par le G20 et le Club de Paris :*

“À la suite de la discussion très productive de cette semaine, le Club de Paris et l'IIF ont convenu de collaborer ensemble pour soutenir l'ISSD approuvée par le G20 et le Club de Paris ; tout en notant la complexité de la suspension du service de la dette dans un court laps de temps, les représentants des créanciers privés ont exprimé leur ferme soutien à l'initiative et se sont engagés à explorer la meilleure façon de faire progresser cette initiative à des conditions comparables, à la demande spécifique des pays emprunteurs.”

En raison du choc économique de la pandémie de COVID-19, la situation est particulièrement dramatique pour les pays les plus pauvres et les moins avancés confrontés à de sérieux défis humanitaires et sanitaires. Beaucoup ont un fardeau de dette extérieure élevé qui limite considérablement leur marge de manœuvre budgétaire pour répondre à la crise. La base des créanciers -y compris les créanciers officiels bilatéraux et multilatéraux ainsi que les prêteurs du secteur privé et les détenteurs d'obligations - est désormais beaucoup plus diversifiée, ce qui rend la coordination des créanciers encore plus cruciale. Avec les cours mondiaux des matières premières proches de leurs niveaux les plus bas depuis près de 50 ans et les turbulences persistantes du marché pétrolier, nombre de ces pays voient leurs revenus à l'exportation s'effondrer.

Les participants ont discuté de l'ISSD du 15 avril 2020 approuvée par le G20 et le Club de Paris, y compris le champ des pays concerné, la période de suspension de mai à décembre 2020 et les dispositions de la fiche descriptive de l'initiative agréée par les créanciers officiels. Les créanciers du secteur privé ont exprimé leur profonde appréciation quant aux défis auxquels sont confrontés les pays les plus vulnérables, soulignant leur engagement à travailler de manière constructive pour trouver des moyens de mise en œuvre de l'initiative – tout en notant les contraintes pesant sur la participation du secteur privé. Les créanciers du secteur privé ont également reconfirmé leur volonté –comme indiqué dans la lettre de l'IIF datée du 9 avril 2020 au FMI, à la Banque mondiale, à l'OCDE et au Club de Paris- de travailler dans les prochaines semaines sur des termes de référence pour une participation du secteur privé volontaire et efficace. Un large consensus s'est dégagé sur l'importance d'une collaboration active entre les créanciers publics et privés sur cette initiative vitale.

La réunion a rassemblé les 22 créanciers officiels du Club de Paris pour rencontrer plus de soixante-dix représentants du secteur privé.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Les réunions du Club de Paris-IIF, généralement tenues chaque année, sont conçues pour favoriser le dialogue et la coopération entre tous les créanciers, officiels et privés. Cette session extraordinaire représente la 20<sup>ème</sup> réunion du Club de Paris-IIF